



CNCR

NKBK



Chers amis bonjour,

Suite aux réunions de coordination que nous avons eue avec les chefs de poste mandatés par ceux qui étaient présents à la première réunion, nous avons demandé à rencontrer les dirigeants du RACB Sport représentés par R.Bruynseraede-Xavier Schène et Robby Wuyts. Notre commission était représentée par G.Heynen-J.Aerts et J-L Ligot. Cette réunion s'est tenue début décembre à Liège. Nous avons fait un résumé de cette réunion que nous avons soumis pour approbation à ces mêmes dirigeants. Nous avons dû attendre un certain temps avant d'avoir un retour et de pouvoir vous soumettre les accords pris.

Voici les nouvelles modifications et décisions qui seront d'applications à partir de la saison 2014.

1. Nouvelle salopette pour les commissaires.

Pour l'année 2014, +/- 250 salopettes seront distribuées, +/- 250 autres pour 2015. Celles-ci seront partagées entre les équipes en fonction des présences antérieure et du nombre de CR par équipe.

2. Timing/pause durant les épreuves.

Il a été demandé l'insertion d'une demi-heure de pause pour le repas de midi aux organisateurs. Une pause pouvant se dérouler par exemple durant des tours VIP. Le RACB ne peut pas l'imposer mais va le suggérer aux organisateurs.

3. W-E d'épreuves sur 2 jours.

Le RACB Sport, comme le point précédent, demandera aux organisateurs de ne pas faire d'essai qualificatif en semaine afin que ce jour puisse être organisé en « incentive » avec moins de CR. Ceci restera du ressort de l'organisateur.

4. Panier pique-nique.

Le défraiement journalier pour les épreuves labellisé CNCR-NKBK augmentera en deux étapes. + 2,50 € en 2014 et + 2,50 € en 2015 pour une journée se déroulant entre 9h00 et 18h00. Pour les journées dépassant cet horaire, nous aurons la possibilité d'augmenter le nombre de CR et si ce n'est pas possible, un arrangement ponctuel se fera entre l'organisateur et la CNCR-NKBK.

Pour les épreuves de 24 hrs et plus, le défraiement passera à 30 €/w-e.

P.S. : pour le Spa Classic du mois de mai

- Vendredi = 20 €/CR
- Samedi = 20 €/CR
- Dimanche = 12,50 €/CR.

5. Contrôle alcool et drogue.

Tous les licenciés RACB Sport (commissaire piste et stand-véhicule d'intervention-médecin-pilote-etc...) sont susceptibles d'être contrôlés durant leur prestation aux épreuves labellisés RACB Sport. Contrairement au code de la route, il n'y a aucune tolérance.

6. Réunions.

Plusieurs réunions seront programmées entre la CNCR et le RACB Sport durant l'année et une en fin d'année réunissant les différentes commissions afin d'améliorer certains points.

7. Infrastructure.

Une inspection des abords des circuits a eu lieu et des photos ont été et vont être prises afin de constituer des dossiers qui seront remis aux Directeurs des circuits ainsi qu'à R. Bruynseraede en vue d'améliorer vos conditions de travail.

Nous pouvons déjà annoncer que des repères ont été faits à Francorchamps pour situer l'emplacement des drapeaux et des CR en intervention.

- Un point jaune pour l'emplacement du drapeau jaune
- Un point bleu pour l'emplacement du drapeau bleu.
- Un point rouge pour l'emplacement des CR en intervention. (pas encore à tous les postes, mais sera finalisé durant l'année).

Ceci a été fait afin qu'il n'y ait plus de discussion pour le placement des CR.

Des panneaux indiqueront également les placements prévus pour les caméras à certains postes.

8. Un autre point que nous abordons et qui concerne particulièrement le circuit de Francorchamps (mais valable aussi à Zolder et à Mettet) et qui peut être mis en relation avec le paragraphe du panier pique-nique ; c'est le nombre de CR par poste et les CR présents dans chaque équipe.

Il est inconcevable qu'une grosse équipe occupe un poste ou ce nombre n'est pas requis et vice-versa alors qu'une petite équipe se retrouve en sous-effectif à un poste nécessitant plus de CR.

Important : la CNCR-NKBK ne changera pas le nombre de 9 CR/poste, mais nous allons mettre fin aux tournantes.

Explication :

- Comme les autres années, nous inviterons toutes les équipes à rentrer une liste des CR susceptibles d'être présents par jour.
- Suivant la liste rentrée à temps (nous insistons sur la date limite de retour des inscriptions) par le CP ou son représentant, nous attribuerons un poste.
- Le poste attribué sera en relation entre le nombre d'inscrits et la nécessité requise par poste.
- Dans la mesure du possible, on évitera que la même équipe occupe plusieurs fois le même poste au cours de la saison.
- Priorité sera donnée aux équipes qui seront inscrites en nombre suffisants et qui sur une année calendrier auront été présentes à toutes les épreuves, suivies de celles qui n'ont pas pu être présentes pour cause d'épreuve sur un autre circuit et puis par les autres.
- Une équipe avec un nombre de CR qui dépasse la nécessité d'un poste pourra se voir attribué deux ou trois postes qui se suivent.

9. Le défraiement ne dépassera pas le nombre de CR prévus à ce poste.

Observateur : Il sera désigné à certains postes et sera comptabilisé en plus des autres CR. (9 + 1). Il pourra également provenir d'une autre équipe si nécessaire.